



## AVIS AUX MEMBRES

N° 2011 – 009

Le 6 janvier 2011

### RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL George Weston limitée (WN) Dividende spécial en espèces

**L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (« LA CDCC ») ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA « BOURSE »). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LES ÉMETTEURS CONCERNÉS PAR CETTE TRANSACTION.**

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que George Weston limitée (« WN ») a annoncé le 15 décembre 2011 qu'elle versera, le 25 janvier 2011, un dividende spécial de 7,74751\$CA par action ordinaire (le « Dividende spécial ») aux actionnaires inscrits à la fermeture des marchés le 18 janvier 2011. Cette distribution représente un montant total de 1 milliard de dollars CAD.

La Bourse et la CDCC tiendront compte du Dividende spécial en ajustant les prix de levée des options WN d'un montant équivalent au Dividende spécial, arrondi à la hausse au sou près (7,75\$CA). Le symbole WN demeurera inchangé.

#### **Dividende spécial – détails du rajustement:**

- **DATE EX-DISTRIBUTION :** 14 janvier 2011
- **DATE D'ENREGISTREMENT :** 18 janvier 2011
- **DATE DE PAIEMENT :** 25 janvier 2011

### CDCC - détails du rajustement:

Conformément aux modalités de rajustements énoncées à l'article A-902 des règles de CDCC, toutes les options sur WN seront rajustées comme suit:

- **DATE PREVUE D'ENTREE EN VIGUEUR :**      **14 janvier 2011**
- **SYMBOLES DES OPTIONS :**                      **WN demeurera inchangé**
- **NOMBRE DE CONTRATS :**                      **Inchangé**
- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT :**                      **100 actions ordinaires WN**
- **MULTIPLICATEUR :**                              **100**
- **LIMITES DE POSITIONS ET DE LEVEE :**      **Les limites de position et de levée demeureront inchangées à 13 500 contrats**
- **PRIX DE LEVEE:**                              **Un rajustement sera fait pour toutes les séries existantes.**
- **CUSIP :**    **961148509**

**La CDCC n'effectuera pas de rajustement sur les récépissés d'entiercement en dépôt.**

### La Bourse - détails du rajustement:

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le Dividende spécial et devront donc **être saisis à nouveau** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

À l'ouverture des marchés le 14 janvier 2011, la Bourse rajustera les prix de levée pour les séries WN comme suit :

<b>George Weston limitée</b>		
<b>Symbole</b>	<b>Prix de levée actuels</b>	<b>Nouveaux prix de levée</b>
WN	66,00 \$	58,25 \$
WN	68,00 \$	60,25 \$
WN	70,00 \$	62,25 \$
WN	72,00 \$	64,25 \$
WN	74,00 \$	66,25 \$
WN	76,00 \$	68,25 \$
WN	78,00 \$	70,25 \$
WN	80,00 \$	72,25 \$
WN	82,00 \$	74,25 \$
WN	84,00 \$	76,25 \$
WN	86,00 \$	78,25 \$
WN	88,00 \$	80,25 \$

**VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTION SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.**

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec le Service aux membres de la CDCC.

Glenn Goucher  
Président et chef de la compensation